

SIGNIFICATION DES SIGLES LES PLUS COURANTS :

Nb.S = nombre de poste(s) supprimé(s)

nb.B = nombre de poste(s) bloqué(s)

nb.SV = nombre de poste(s) susceptible(s) d'être vacant(s)

nb.V = nombre de poste(s) vacant(s)

ANIM. INF. : Animateur des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement  
ANIM. SOU. : Emploi spécifique d'accompagnement pédagogique E.S.A.P.  
ANIM. SOU. COOR ZEP : Secrétaire de comité exécutif  
C. P. ADJ. IE. : Conseiller pédagogique adjoint à l'Inspecteur de l'Éducation nationale  
C. P. AR. PL. : Conseiller pédagogique Arts Plastiques  
C. P. ED. MU. : Conseiller pédagogique Éducation musicale  
C. P. EPS : Conseiller pédagogique Éducation physique et sportive  
CL. RELAIS : chargé de classe ou atelier relais implanté en collège  
CLIS 1 MEN. : Clis 1 option D (ULIS)  
CLIS 3 VIS. : Clis 3 option B (ULIS)  
CLIS 4 MOT. : Clis 4 option C (ULIS)  
COORD. SAPD : coordonnateur SAPAD  
DECH. DIR. : Décharge de direction d'école  
DECH. DIR. S. : Décharge de direction d'établissement spécialisé  
DIR. AN. EL. : Direction d'école annexe élémentaire  
DIR. AN.MAT. : Direction d'école annexe maternelle  
DIR. APP EL. : Direction d'école d'application élémentaire  
DIR. APP. MA. : Direction d'école d'application maternelle  
DIR. CMPP : Direction centre médico-psyco-pédagogique  
DIR. EC. ELE. : Direction d'école élémentaire  
DIR. EC. MAT. : Direction d'école maternelle  
DIR. EL. SPE : Direction d'établissement comportant au moins 3 classes spécialisées et plus  
E. HOSP. : Établissement Hospitalier.  
EEA. ANNEXE IUFM. : École annexe mixte école d'application annexe à l'I.U.F.M.  
ECU. M. : École à classe unique mixte.  
EDUC. EREA option F : éducateur en EREA option F  
EGPA : Enseignement Général et Professionnel Adapté  
E.M.PU. : École maternelle à plusieurs classes  
E.E.PU. : École élémentaire à plusieurs classes  
ENS. APP. EL. : Enseignant d'école d'application élémentaire

ENS. APP. MA. : Enseignant d'école d'application maternelle.  
ENS. CL. ELE. : Enseignant de classe élémentaire.  
ENS. CL. MA.: Enseignant de classe maternelle  
ENS. CL. SPE. Option A : Enseignant de classe d'enseignement spécialisé hors MEN option A  
ENS. CL. SPE. Option B : Enseignant de classe d'enseignement spécialisé hors MEN option B  
ENS. CL. SPE. Option C : Enseignant de classe d'enseignement spécialisé hors MEN option C  
ENS. CL. SPE. Option D : Enseignant de classe d'enseignement spécialisé hors MEN option D  
I.E.N. : Inspecteur de l'Éducation Nationale  
INI. ET. ELE. COURS RATT :  
Classe de rattrapage d'initiation au français langue étrangère en élémentaire  
INI. ET. ELE. PRIMO ARRI : Classe d'initiation au français langue étrangère en élémentaire  
INSTIT. SES. option F : Instituteur spécialisé 2<sup>nd</sup> degré option F (SEGPA, Prison, EREA)  
MA. G. H. RES. : Rééducateur option G hors réseau d'aides spécialisées  
MA. G. RES : Rééducateur option G en réseau d'aides spécialisées  
MAITRE SUP : Maître supplémentaire, dispositif « Plus de maîtres que de classes »  
POS. SESAD option D : poste en SESSAD option D  
PSY. RESEAU : Psychologue en réseau d'aides spécialisées.  
R. CONG. ASH. : Remplacement des maîtres de l'enseignement spécialisé en congé  
REF. HAND. : enseignant référent élèves handicapés  
REG. ADAP. option E : Poste E en réseau d'aide  
REMP. ST. FC. : Brigade de remplacement des maîtres en stage de formation continue  
REP/REP+ : Réseau d'Education Prioritaire/ Réseau d'Education Prioritaire renforcé  
S.E.M. : Section d'Éducation Motrice  
TIT R. ZIL : Titulaire remplaçant de zone d'intervention localisée  
TIT. R. BRIG : Brigade de remplacement des maîtres en congé de maladie ou maternité  
T.R.S. : Titulaire remplaçant de secteur pour exercice dans une circonscription  
TRS coordo REP : Modulateur REP+  
UPEA Unité pédagogique pour élèves allophones  
U.P.I. (U.L.I.S.) option A : Chargé d'unité localisée pour l'inclusion scolaire option A  
U.P.I. (U.L.I.S.) option B : Chargé d'unité localisée pour l'inclusion scolaire option B  
U.P.I. (U.L.I.S.) option C : Chargé d'unité localisée pour l'inclusion scolaire option C  
U.P.I. (U.L.I.S.) option D : Chargé d'unité localisée pour l'inclusion scolaire option D